Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 022-212201768-20260929-2026_09_FIN2-DE

Département des Côtes d'Armor Ville de Plédran	*République Française* REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
1. Le nombre des membres en exercice est de 29 2. Le Conseil municipal a été convoqué le 23 septembre 2026	*L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre* Le Conseil municipal de la commune de Plédran, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. BRIEND Stéphane, Maire** **Présents** : S BRIEND - O COLLIOU - M HAICAULT - PY BOILLET - E LANDIN - G JEHANNO - J COLLEU - J NABET G DARCEL - C REUX - B FAURE - A KERBOULL - G COLLET - S DUVAL THOMAS - G BETIN - G LE GALES Y QUINTIN - O LE ROUX - C MALAPERT - J BOURHY - K BERTHELOT - F SCHMIDT - D HARZO - N LE NEÜN N JAFFRELOT - Y GILLET **Absents excusés ayant donné pouvoir :** - K SOYEZ donne pouvoir à J COLLEU - C LEBRAS donne pouvoir à S DUVAL THOMAS - C MORIN donne pouvoir à PY BOILLET Lesquels forment la majorité des membres en exercice. - J COLLEU a été désignée secrétaire de séance. Ouverture de séance à 19h

Délibération n°2026 - 09 – FIN 2

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION COMMUNALE DES CHASSEURS

Présentation :

L'attribution des subventions aux associations pour l'année 2026 a fait l'objet d'une délibération le 3 mars dernier.

Pour autant, l'association communale des chasseurs de Plédran sollicite une subvention exceptionnelle en raison de la prolifération des grands gibiers qui occasionnent des dégâts et qui entraînent des coûts d'indemnisation à la charge des chasseurs.

Considérant la demande ci-dessus, la commission Finances, réunie le 16 septembre dernier, propose au Conseil municipal l'attribution d'une subvention exceptionnelle comme suit :

TYPE DE SUBVENTION	ASSOCIATIONS	MONTANTS
Subvention exceptionnelle	Association communale des chasseurs de Plédran	300,00 €
TOTAL		**300,00 €**

Décision :

Après délibération, le Conseil municipal :

- VALIDE l'attribution d'une subvention exceptionnelle comme suit :

TYPE DE SUBVENTION	ASSOCIATIONS	MONTANTS
Subvention exceptionnelle	Association communale des chasseurs de Plédran	300,00 €
TOTAL		**300,00 €**

La présente dépense sera imputée au compte 65748 du Budget Général 2026.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

Plédran, le 30 septembre 2026

Le Maire,
Stéphane BRIEND

MAIRIE DE PLÉDRAN CÔTES D'ARMOR